



## EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2026

L'an deux mille vingt six, le quinze avril, à 20 heures 06 le Conseil Municipal de la commune de MONTFERMEIL, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **M. Xavier LEMOINE - Maire** à la suite de la convocation adressée le 9 avril 2026.

### **PRESENTS :**

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN, M. Farid KACHOUR, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

### **ABSENT / PROCURATIONS:**

M. Mohamed DAHMOUNI (donne procuration à Mme Djena DIARRA), M. Mouloud MEDJALDI (donne procuration à M. Jean ARSLAN), Mme Laurence RIBEAUCOURT (donne procuration à M. Farid KACHOUR), Mme Zeynep CUBAN (donne procuration à Mme Angélique PLANET-LEDIEU)

M. Jean-Yves LAVALLEZ a été désigné comme secrétaire de séance, conformément à l'article L. 2121-15 du CGCT.

### **DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DE LA VILLE DE MONTFERMEIL AU SEIN DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU GROUPE HOSPITALIER GRAND PARIS NORD EST**

#### **Sur proposition de Xavier LEMOINE.**

Le Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Grand Paris Nord Est comprend plusieurs établissements de santé dont le groupe hospitalier intercommunal Le Raincy-Montfermeil qui se trouve sur le territoire de la commune.

Le Conseil de surveillance est l'une des instances du GHT Grand Paris Nord Est. Ses missions sont de se prononcer sur la stratégie et d'exercer un contrôle permanent sur la gestion de l'établissement. Il est composé de plusieurs membres et notamment de représentants de collectivités territoriales, dont Montfermeil.

Suite au renouvellement du Conseil Municipal, il convient de désigner un représentant de la ville de Montfermeil au sein du conseil de surveillance du GHT Grand Paris Nord Est.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

DEL2026\_04\_059

Vu le Code de la santé publique, et plus précisément les articles L. 6143-1 et suivants ainsi que R. 6143-1 et suivants,

Vu l'installation du Conseil Municipal le 21 mars 2026,

Vu la candidature de Monsieur Xavier LEMOINE,

Considérant que l'un des établissements composant le GHT Grand Paris Nord Est est implanté sur le territoire de la ville de Montfermeil,

Considérant qu'en tant que commune d'implantation, Montfermeil bénéficie de droit d'un siège au sein du conseil de surveillance du GHT Grand Paris Nord Est,

Considérant que la désignation se fait par l'autorité territoriale,

Considérant que la désignation peut se faire à main levée si le Conseil Municipal l'accepte à l'unanimité,

### Il est proposé au Conseil Municipal :

De désigner Monsieur Xavier LEMOINE comme représentant de la ville de Montfermeil au sein du conseil de surveillance du GHT Grand Paris Nord Est

### Le Conseil Municipal a voté à la majorité par :

#### 29 POUR

M. Xavier LEMOINE, M. Franck BARTH, Mme Maria DA SILVA, M. Gérard GINAC, Mme Zoé VIGREUX, M. Jean ARSLAN, Mme Djena DIARRA, M. Mohamed DAHMOUNI, Mme Najat HASHAS, M. Ludovic PEDRO, Mme Maria PINTO, M. Mouloud MEDJALDI, Mme Lydie HITACHE, M. Jean-Yves LAVALLEZ, Mme Elisa LICIDE, Mme Malgorzata DUDEK, M. Farid MECHMACHE, Mme Chrystel LAÏDOUNI, Mme Nathalie DESGRIPPES, M. Ludovic NEVO, M. Pierre BESNARD, M. Louis FALCK, Mme Oxana BRAGUTA, Mme Gwendoline LE BER, Mme Emily FERNANDEZ DESSERRE, M. Virgile-Adam BIKINDOU, M. Kevin CAUCHIE, M. Antoine JOUSSET, Mme Aleya-Nur CUBAN

#### 6 ABSTENTIONS

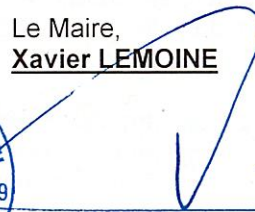
Mme Laurence RIBEAUCOURT, M. Farid KACHOUR, Mme Zeynep CUBAN, Mme Angélique PLANET-LEDIEU, M. Soufiane EL MOUNAFIS, M. Jordi LE COINTE

Ainsi fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits.

Le Secrétaire de séance,  
Jean-Yves LEVALLEZ



Le Maire,  
Xavier LEMOINE



Le présent acte peut faire l'objet d'un recours, dans un délai de 2 mois à compter de sa date de publication ou de notification, auprès du Tribunal Administratif de Montreuil-sous-Bois, 7, rue Catherine Puig – 93100 Montreuil-sous-Bois.